

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/12/2011

Réception par le Prefet : 12/12/2011

Publication : 14/12/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2011-5-3-5

Séance du jeudi 8 décembre 2011

DECENTRALISATION DES PORTS DE COMMERCE DU HAUT-RHIN

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU la délibération n° CP-2009-12-3-1 du 25 septembre 2009 portant approbation de la convention de partenariat pour le financement d'une étude à caractère juridique, économique et financier sur le devenir des ports du Haut-Rhin,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Rappelle l'attachement du Département à l'établissement rapide d'une solution permettant de garantir aux ports haut-rhinois une pérennité à long terme, des moyens de développement et une gouvernance associant les collectivités publiques,
- Prend acte des réflexions engagées sur la gouvernance des ports alsaciens sous l'égide des services de l'Etat, et décide d'y prendre part,
- Sans préjuger des conclusions de ces dernières, confirme par la présente la demande d'ouverture d'une procédure d'expérimentation de la décentralisation des ports de commerce du Haut-Rhin, exprimée pour le compte du syndicat mixte à créer entre le Département du Haut-Rhin, la Région Alsace, les agglomérations et structures intercommunales intéressées, de décentralisation à titre expérimental du port de Colmar Neuf-Brisach, du port d'Île Napoléon, du port d'Ottmarsheim et du port de Huningue.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

1 voix contre :

Pierre FREYBURGER